

Finances locales : un tiers des villes en dehors des clous

FINANCES LOCALES

Sur les 116 plus grandes communes de France, une quarantaine a connu plus de 1,2 % de croissance annuelle des dépenses de fonctionnement.

Matthieu Quiret
@MQuiret

La grande majorité des maires sont de bons gestionnaires à en croire le gouvernement. L'étude que sort cette semaine le cabinet Localnova a compilé les données financières 2016 des communes de plus de 50.000 habitants. Seule une petite

minorité outrepassa les objectifs fixés par le gouvernement aux 319 plus grandes collectivités pour le quinquennat.

Soucieux d'encadrer davantage la dépense publique, le projet de loi de finances 2018 fixe un plafond de croissance annuelle des dépenses de fonctionnement de 1,2 %. L'emprunt des collectivités devra aussi répondre à une nouvelle règle d'or fixant autour de onze à treize ans le maximum de leur capacité de désendettement, c'est-à-dire le nombre théorique d'années que prendrait le remboursement de leur dette grâce à leur épargne brute. Le dirigeant de Localnova, Frédéric Maury, a calculé la croissance annuelle des dépenses réelles des quatre dernières années pour les 116 plus grandes villes. Une quarantaine de communes dépasse la

barre des 1,2 % et 28 d'entre elles se situent en région parisienne. En région, seule Vannes dépasse franchement le seuil à 2,45 %. On trouve également Lyon, avec 1,63 %. En revanche, l'Ile-de-France concentre les communes affichant des croissances annuelles de dépenses de 2 à 9 %. Cela va des communes de l'Ouest plutôt aisées comme Boulogne-Billancourt (à 6,44 %) ou Issy-les-Moulineaux (9 %) à des villes plus défavorisées de l'Est comme Saint-Denis (7,6 %) ou Bondy (8 %). On retrouve un écart géographique moins important sur la capacité de désendettement.

Les situations critiques sont certes franciliennes : Bondy (40 ans), Corbeil-Essonne (19 ans), Sevran (15 ans). Mais sur les 27 communes accusant une capacité supérieure à 10 ans, on retrouve La Seyne-sur-

Mer à 35 ans ou Arles à 24 ans, des métropoles comme Bordeaux (11 ans), Le Havre (10,5 ans) mais aussi Laval (16,9 ans) ou Tourcoing (13 ans). Frédéric Maury tient à relativiser ces résultats. Ils n'intègrent pas encore la situation des intercommunalités par exemple. Des biais existent aussi : la croissance de 27 % des dépenses de Cherbourg s'explique par sa fusion avec quatre autres entités vers une commune nouvelle. Enfin, l'étude des quatre dernières années, en début de cycle électoral, n'est pas totalement représentative d'une fin de mandat.

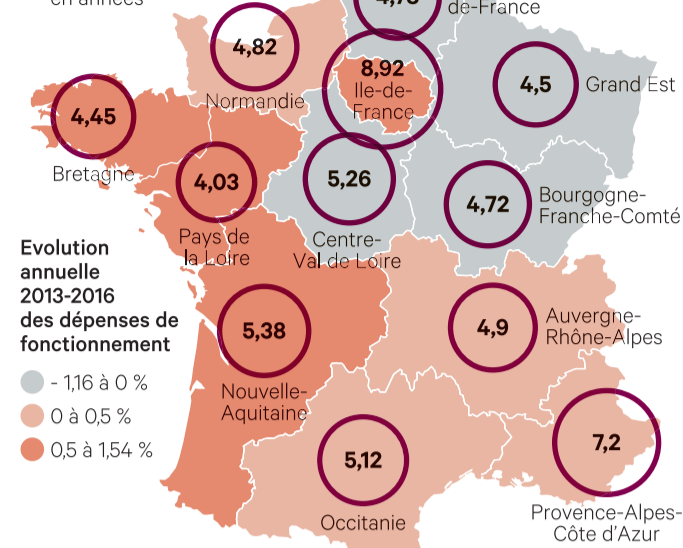
Compréhension

Au gouvernement, on insiste sur le fait que le dispositif n'a pas vocation à stigmatiser les collectivités. Un expert explique qu'il s'agit surtout de parer d'éventuelles futures déri-

Désendettement et dépense des villes

Moyenne régionale

○ Capacité de désendettement, en années



LES ÉCHOS / SOURCE : LOCALNOVA

ves et de donner une trajectoire visible aux élus locaux. D'après lui, même les croissances fortes des grandes villes franciliennes seront regardées avec compréhension car elles correspondent souvent à de

fortes croissances démographiques. Vu le faible nombre de collectivités que ces règles risquent de concerner, Frédéric Maury juge que ces ratios servent surtout à donner des gages à Bruxelles. ■

60 YEARS OF ADVENTURE AND DISCOVERY*

BOUTIQUE BREITLING
10 RUE DE LA PAIX
PARIS

superOcean
HERITAGE
SINCE 1957

BREITLING
1884

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS™

* 60 ANS D'AVENTURE ET DE DÉCOUVERTE

Vieillesse : aujourd'hui modérées, les inégalités sociales vont s'accroître

INÉGALITÉS

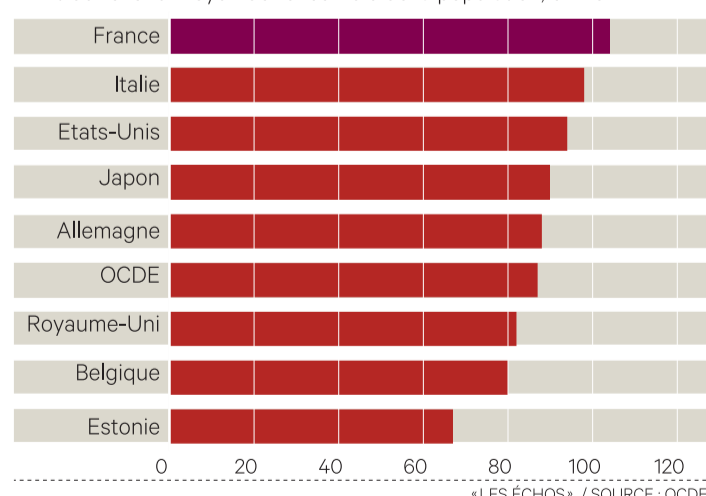
L'OCDE pointe un « risque sérieux » de décrochage du niveau de vie des personnes peu éduquées nées après 1960, au moment de la retraite.

Solveig Godeluck
@Solwii

La France est un havre pour les personnes âgées. Mais cela pourrait ne pas durer. C'est ce qu'explique l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans son rapport « Prévenir les inégalités du vieillissement », rendu public mercredi. « Il existe un risque sérieux que les personnes nées à partir du milieu des années 1960 (générations post-baby-boom) et ayant un faible niveau d'éducation connaissent une vieillesse difficile », écrivent les auteurs. En cause, la difficulté à s'insérer sur le marché du travail, qui aura des effets durables et affectera leur condition sociale au moment de la retraite. L'OCDE

Revenu moyen des personnes de plus de 65 ans

En % du revenu moyen de l'ensemble de la population, en 2014



note que l'emploi tout au long de la vie était une richesse bien partagée en France jusqu'à la fin des années 1950 – plus que dans les autres pays développés. Puis, soudain, la situation de la France est devenue moins enviable, l'emploi s'y étant dégradé. D'où ce grand gâchis pour la croissance : « L'amélioration de l'emploi féminin à travers les généra-

tions a été presque totalement compensée par les pertes d'emplois masculins en France », souligne l'OCDE.

Baisse des pensions futures

A cela s'ajoute le raccourcissement des carrières, qui ne permet pas de compenser les débuts heurtés dans la vie professionnelle de certains. Pour résoudre les problèmes ren-

contrés par les jeunes et les travailleurs âgés peu instruits, avant qu'ils ne déteignent sur la retraite, l'organisation préconise de s'attaquer aux inégalités dans le système éducatif, de faciliter la transition entre l'école et le travail. Elle recommande aussi de « limiter l'impact de la perte d'emploi, de lutter plus efficacement contre le chômage de longue durée et d'éliminer les obstacles à la rétention et à l'embauche des travailleurs âgés ». Jusqu'à présent, les personnes âgées en France sont pourtant mieux loties qu'ailleurs. Le revenu moyen des plus de 65 ans est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population, alors qu'il est de 12 % inférieur en moyenne dans les pays membres de l'OCDE. Malgré une sortie plus précoce en France du marché du travail (à 60,2 ans contre 64,2 ans), le revenu moyen des 60-64 ans a augmenté de 31 % de plus que celui des 30-34 ans depuis 1985. Dans l'OCDE, c'est 13 % de plus. Attention toutefois, les réformes des retraites successives vont se traduire par une baisse des pensions futures, avec des taux de remplacement en 2050 qui devraient être inférieurs de 15 % à ceux d'aujourd'hui. ■

en bref

Un salarié sur deux craint d'être discriminé au travail

EMPLOI Un salarié sur deux craint d'être discriminé au cours de sa carrière, une peur plus présente chez les femmes mais davantage liée à l'âge qu'au genre, selon un baromètre annuel réalisé par TNS Sofres et publié mercredi par le Medef. Au total, 52 % des salariés redoutent une discrimination contre 55 % en 2016. Les femmes apparaissent néanmoins « plus optimistes » que les années précédentes : la confiance en leur avenir dans l'entreprise rejoint celle des hommes (72 %, +9 points en trois ans), la crainte d'être discriminée dans sa propre entreprise passe de 47 % en 2016 à 39 %, et 68 % (contre 62 % en 2016) ont une opinion positive de leur responsable. L'âge est le premier motif de crainte de discrimination pour 33 % des répondants.

Sylvie Brunet va piloter la réforme de l'apprentissage



ALTERNANCE La concertation sur la réforme de l'apprentissage se déroulera de fin octobre à fin janvier, sous la présidence de Sylvie Brunet, DRH et présidente de la section Travail et Emploi du Conseil économique, social et environnemental (Cese), selon l'AFP. Un rapport de synthèse devra être rendu mi-février, qui aura vocation à alimenter le projet de loi qui sera présenté au Parlement à la mi-avril 2018.